



Le 11 juillet 2014

Lettre ouverte à Monsieur LAFFINEUR, Député-Maire d'Avrillé

MJC : les administrateurs réagissent

Nous sommes choqués, Monsieur LAFFINEUR, par vos annonces concernant l'avenir de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) d'Avrillé.

En cette période estivale, annoncer la baisse drastique de la subvention allouée au fonctionnement de notre association nous interpelle.

De la même manière, annoncer de façon autoritaire des suppressions d'activités à la MJC relève de l'ingérence.

Il nous appartient, administrateurs de l'association, de décider de la pertinence de telle ou telle activité, comme pour toute association loi 1901.

La MJC est avant tout un projet d'éducation populaire au service des habitants : enfants, jeunes et adultes.

Nous comprenons vos responsabilités quant aux finances de la Ville.

Comprenez, Monsieur LAFFINEUR, notre engagement responsable vis-à-vis de nos adhérents.

Les administrateurs de la MJC